

Grand jeu « Miguel lance son Calendrier de l'Avent ! » de Miguelgorry

ARTICLE 1 : SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La Société Miguelgorry basée à ZI de Lazardia, 64310 ST PEE SUR NIVELLE, organise une opération nommée « Miguel lance son calendrier de l'Avent ! » sans obligation d'achat (ci-après « l'opération »).

ARTICLE 2 : PRINCIPE ET DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION

L'opération « Miguel lance son Calendrier de l'Avent » a pour objectif d'offrir, chaque jour, aux gagnants sélectionnés, un cadeau surprise Miguelgorry.

Cette opération se déroule en 3 étapes réparties comme suit :

- Abonnement au compte Instagram @miguelgorry_
- La découverte de la case du Calendrier et de l'énigme
- La réponse en commentaire, sous la case correspondante, en taguant 1 ami
- L'élection du gagnant par tirage au sort effectué par l'équipe Miguelgorry
- La communication des coordonnées postales du gagnant par la personne concernée, par message privé Instagram.
- La réception de son cadeau surprise chez soi.

Ne seront pas pris en compte les personnes :

- Comportant des notifications d'identité ou d'adresses incomplètes, inexactes ou usurpées.
- Résidentes en dehors de la France métropolitaine.
- Employées dans la société organisatrice Miguelgorry.
- Qui n'auraient pas respecté le présent règlement.

Toute tentative de fraude de la part d'un participant entraînera son exclusion définitive et l'annulation immédiate de tout gain potentiellement obtenu par lui à l'issue du jeu.

Seront notamment considérées comme fraudes :

- Le fait d'utiliser des comptes Instagram multiples pour l'Opération « Miguel lance son Calendrier de l'Avent ».

ARTICLE 3 : LES MODALITÉS DÉTAILLÉES DE L'OPÉRATION

1. Abonnement au compte Instagram @miguelgorry_

Toute personne intéressée par le jeu-concours doit impérativement s'abonner et suivre le compte Instagram @miguelgorry_, avant le commencement du jeu ou dans le respect des dates de jeu indiquées. Pour se faire, jusqu'au 25 décembre maximum, 00h00.

2. La découverte de la case du Calendrier et de l'énigme

Du 01 au 25 décembre 2021, chaque jour, la case du Calendrier sera dévoilée à 9H00, du matin. Il vous suffira simplement de « swiper » pour faire défiler sur votre écran, l'énigme à résoudre.

3. La réponse en commentaire sous la case correspondante, en taguant 1 ami

Vous avez, chaque jour, de l'heure de publication du post Instagram, soit 9H00 du matin, jusqu'à la fin de la journée, soit 00H00, pour indiquer votre potentielle réponse en commentaire de la case du Calendrier appropriée.

Uniquement une réponse considérée, par l'équipe Miguelgorry, comme valable sera prise en compte pour le tirage au sort ; et devra obligatoirement mentionner le nom d'un ami ou d'un proche, détenant lui aussi impérativement un compte Instagram.

Ne seront pas prise en compte, les commentaires :

- Qui n'évoquent pas une réponse potentielle aux différentes énigmes.
- Qui ne mentionnent aucun ami ou proche possédant un compte Instagram

Ne sera pas considéré comme chance supplémentaire, au tirage au sort :

- Les commentaires mentionnant plus d'1 ami possédant un compte Instagram

4. L'élection du gagnant par tirage au sort effectué par l'équipe Miguelgorry

Le tirage au sort aura lieu, pour déterminer chaque gagnant des différentes cases du Calendrier de l'Avent, par le jury de l'équipe Miguelgorry, tous les lendemain matin à partir de 9H00.

5. La communication des coordonnées postales des gagnants, par message privé Instagram

Tous les gagnants seront informés en commentaire et en story Instagram de la case du Calendrier de l'Avent correspondante, suite au tirage au sort, le lendemain à partir de 9H00 du matin.

Le nom/pseudo de leur compte Instagram avec lequel ils ont participé y sera inscrit.

Dès l'annonce du gagnant, si vous l'êtes, vous avez jusqu'au lendemain soir, 00H00 pour entrer en communication avec nous, par le biais d'un message privé Instagram sur notre compte @miguelgorry_.

Vos coordonnées postales devront impérativement nous être adressées afin que nous puissions vous faire parvenir votre cadeau surprise.

Il est impératif que les coordonnées postales soient adressées par le biais du même compte Instagram qui a été désigné gagnant.

6. La réception de son cadeau surprise chez soi

Dès les gagnants identifiés et la réception de leurs coordonnées postales, dans le délai imparti, l'équipe Miguelgorry adressera les cadeaux surprises.

Les cadeaux surprises seront expédiés aux gagnants par Miguelgorry dans un délai de 10 jours maximum après l'annonce du gagnant.

Les gagnants devront s'assurer de la bonne réception et de sa bonne conformité.

L'équipe Miguelgorry, ne sera en aucun cas tenue comme responsable si le gagnant ne reçoit pas son colis suite à une adresse erronée ou incomplète mentionnée dans le message privé Instagram adressé. Aucun colis supplémentaire ne sera envoyé.

L'équipe Miguelgorry décline toute responsabilité si, pour une raison dont l'origine serait extérieure à son fait, la livraison ne pouvait se dérouler dans les conditions prévues, notamment en cas de mauvais acheminement du fait du prestataire de transport ou de dégradation de la dotation en cours de transport. Dans ce cas, le destinataire devra prendre toute réserve auprès du transporteur.

ARTICLE 4 : ACCES A L'OPERATION

L'opération « Miguel lance son Calendrier de l'Avent » est communiquée et valorisée sur la page Facebook, dans les story Instagram ainsi que sur le site Internet de la marque Miguelgorry : <https://migueltgorry.fr>

Pour y participer, un abonnement préalable au compte Instagram @migueltgorry_ est nécessaire, avant le commencement du jeu ou dans le respect des dates de jeu indiquées. Pour se faire, jusqu'au 25 décembre maximum, 00h00.

ARTICLE 5 : LES DOTATIONS

Les dotations se répartissent en :

- 25 cadeaux surprises pour les 25 gagnants sélectionnés

Le cadeau surprise :

1 colis qui sera envoyé à chaque gagnant contiendra :

- Des cadeaux surprises
- 1 courrier d'accompagnement

La valeur globale du kit est d'environ 15€ TTC.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte ni à la remise de leur contre-valeur sous quelque forme que ce soit, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

En cas de force majeure, ou si les circonstances l'exigeaient, l'équipe Miguelgorry se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de valeur équivalente.

ARTICLE 6. UTILISATION DU LOT ET / OU ÉCHANTILLONS

Les gagnants s'interdisent de vendre les dotations comprises dans le cadeau surprise qui leurs a été gagné dans le cadre de l'opération « Miguel lance son calendrier de l'Avent ! ».

ARTICLE 7 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données personnelles communiquées par le gagnant lui-même seront conservées 1 mois au sein du service communication pour les besoins logistiques du jeu. Passé ce délai, les données personnelles

des gagnants seront supprimées de nos bases de données et aucune démarche commerciale ou publicitaire ne leur sera adressée.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ce règlement peut être consulté sur le site Miguelgorry à l'adresse suivante :
<https://www.miguelgorry.fr>.

Un lien informatique sera disponible sur le site Miguelgorry pour permettre son téléchargement au format électronique pendant toute la durée de l'opération.

Miguelgorry se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé au jeu ou tenté de le faire. Elle ne saurait encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des conséquences de fraudes éventuellement commises par des tiers.

En cas de manquement de la part d'un participant, la Société Miguelgorry se réserve la faculté d'écarter sa participation au jeu, sans que celui-ci ne puisse revendiquer une quelconque compensation.